



Compte-rendu du comité directeur du 25/01/2016

Personnes présentes : G. FRANCK, A. JANKOWSKI, A. MUNIER, S. GRIMON, E. ERHARD, C. ZEARO, D. MILLE, M. LEMOINE, S. HUSSON, L. JANKOWSKI, N. NOEL, P. CHERRIER, L. ROBERT, L. KOESSLER, F. RODRIGUES,

Personnes excusées : F. FORNONI - D. FRANCOIS - E. JANKOWSKI - M. MATTE - D. PIERRE - J-C RODRIGUES - O. VIRY

-

Absents : C. CROUZIER

1) Fête du club « 70 ans »

Le comité directeur établit un budget global prévisionnel de l'ordre de 4 000 €.

- Structures gonflables pour les enfants (1 000 €)
- Feux d'artifice. (500 à 600 €)

Un budget de 2 000€ est d'ores et déjà voté (14 voix pour et 1 contre) par le comité directeur pour pouvoir engager les premières dépenses.

- Photo de groupes prévue à 18h00 : Toutes les équipes et ainsi que les partenaires financiers, les arbitres, les bénévoles et éducateurs sont conviés.
- Un vin d'honneur est ajouté au planning afin de recevoir : les Présidents d'autres clubs extérieurs, les représentants des municipalités et de la communauté de communes, les partenaires financiers, ...
- Le Président propose un texte et une carte d'invitation avec coupon réponse. Le texte est adopté. Un envoi rapide est programmé à tous les invités.
- Le comité des fêtes se réunira dans les plus brefs délais pour demander aux mairies les matériels nécessaires (tables, bancs, podium, éclairage, ...).

2) Décorations à titre posthume : règlements, décisions et proposition

Après une nouvelle lecture de ce règlement, le comité directeur décide d'ajouter la mention « époux (se) /enfant(s) » à l'article 3.

Le comité directeur vote favorablement la décoration à titre posthume pour :

Monsieur HENRY Michel

Le nom du stade municipal de Blainville sur l'eau portera son nom : Stade Municipal Michel HENRY.

Accord obtenu aussi de M. le Maire de Blainville sur l'eau.

Monsieur THOMAS Pierre

Une plaque à son nom sera apposée à l'entrée des vestiaires du stade municipal.

Sur proposition du comité directeur, une demande de décoration à titre posthume sera étudiée pour **Monsieur LEMOINE Gérard**. Une plaque à son nom pourrait être apposée sur l'abri de touche dédié aux délégués au terrain du stade municipal de Blainville sur l'eau. Un vote sera proposé à la prochaine réunion du comité directeur.

3) Bilan sportif

Arrivées :

Catégorie Seniors: KESTEL - HANS - RODRIGUES

Catégories Vétérans : GONDREXON

Sorties demandées :

Catégorie U15 : SEGHI Gianni

Catégorie Senior : MAURIE Josse

Ces deux demandes sont mises au vote.

Le vote est défavorable dans les deux cas (majorité non acquise).

Situation sportive U15 :

Des difficultés sont rencontrées en catégorie U15. Les résultats ne sont pas encourageants et entraînent un manque de motivation de l'ensemble des acteurs. Le comité directeur prend note du souhait de Jordan FALSONE de quitter l'encadrement de cette catégorie. Plusieurs solutions vont être apportées :

- Dès la reprise, Dylan HOURLIER sera suppléé par Mickaël LAURENTZ.
- Les horaires d'entraînements et le lieu sont revus afin de permettre au plus grand nombre de joueurs d'être présents et d'avoir un encadrement optimal.
Les entraînements U15 : mercredi et vendredi de 18h00 à 20h00 au stade de Damelevières.

4) Projet du terrain synthétique.

Le projet a fait l'objet d'une discussion au sein du bureau de la CVVM. Un refus majoritaire a été constaté notamment de la part des maires des communes extérieures à Blainville sur l'eau et Damelevières. Le projet a notamment été jugé trop local et peu fédérateur. Face à cet argumentaire, le comité directeur évoque son nombre important de licenciés au sein de la CCVM, la grande diversité géographique de ses licenciés (toutes les communes de la CCVM !) et sa tarification unique pour tous ses licenciés sans discrimination de communes d'origine ...

La CCVM propose la réflexion complète du stade du haut des places avec ajout de l'éclairage. Une discussion au sein de notre section devra s'engager prochainement pour étudier cette nouvelle proposition et évoquer aussi les alternatives possibles pour

poursuivre notre projet de création d'un terrain en gazon synthétique.

5) Bilan du loto

- buvette : 566 € de bénéfice
- grille de loto : 3710 € de bénéfice.

6) Questions diverses :

- Le planning des entraînements a été revu suite à la surcharge du terrain annexe (plusieurs catégories en même temps sur ce terrain). Jusqu'à lors le terrain de Damelevieres était protégé en raison des conditions climatiques. Etant donné les difficultés rencontrées actuellement, plusieurs séances d'entraînements vont reprendre à Damelevieres. En mars (sous réserve des conditions météorologiques), les entraînements reprendront normalement sur le terrain de Damelevieres et le terrain annexe.

Un équilibre doit être trouvé entre la préservation de la qualité de nos terrains (important pour le jeu) et les conditions d'entraînements de nos joueurs.

- Réunion des « arbitres » prévue le vendredi 29 janvier 2016 à 18h30 au stade de Blainville. Tous les membres du Comité y sont cordialement invités.

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. L. L.' or similar, written over a horizontal line.